

Communiqué de presse

## **Vatel Capital rembourse son 7<sup>ème</sup> FCPI affichant une performance positive hors avantage fiscal**

- Dans un contexte de crise, le FCPI Dividendes Plus 3 enregistre une performance de 5,33% depuis sa création
- Une offre fiscale 2020 enrichie par deux nouveaux FIP et un FCPI

**Paris, le 9 novembre 2020 – Vatel Capital, société de gestion spécialisée dans l'investissement au capital de PME cotées et non cotées, annonce le remboursement final du FCPI Dividendes Plus 3.**

Ce fonds, constitué en 2014, a contribué au financement d'une vingtaine de PME innovantes, sélectionnées notamment suivant des critères de maturité, de rentabilité, de potentiel de développement et sur leur capacité à verser des dividendes. Parmi les plus belles histoires de croissance de Dividendes Plus 3, on peut citer Agripower spécialisée dans la méthanisation agricole, qui s'est introduite en Bourse et dont le chiffre d'affaires a été multiplié par plus de 7 en 6 ans. Mais aussi AFQR, une entreprise d'élevage de poissons qui a vu ses revenus bondir de 6,5M€ à 32,5M€ entre 2013 et 2019 ou encore Novacyt, un fabricant de textes médicaux, qui a connu une forte augmentation de son activité avec l'épidémie de Covid

Au terme de son remboursement et dans un contexte de crise économique-sanitaire, le fonds affiche une performance de 5,33%, hors avantage fiscal, après avoir vu sa valeur liquidative bondir de plus de 40% depuis mars dernier. En intégrant la réduction d'Impôt sur la fortune de 50% du montant investi et l'exonération d'impôt sur les plus-values (hors prélèvements sociaux), son taux de rendement annuel ressort à 12,1%.

### **Huit FCPI remboursés depuis l'origine**

Vatel Capital poursuit ainsi sa politique de distribution en faveur de ses souscripteurs. Pour rappel, la société de gestion a d'ores et déjà procédé au remboursement de 8 FCPI dont 7 affichent des performances positives hors avantage fiscal inclus.

En 2017, Vatel Capital a ainsi clôturé ses deux premiers FCPI Santé. Le FCPI France Santé n°1 a offert à ses souscripteurs un rendement légèrement au-dessus du nominal pour une performance de 25,17 % avantage fiscal inclus. Quant aux FCPI Vatel Santé 2 A et 2 B, ils ont dégagé des performances respectives de +5,44 % et + 7,55 % hors avantage fiscal (soit 30,44 % et 32,35 % avantage fiscal de 25 % inclus).

Pour sa part, le FCPI Vatel Santé n°3 lancé en 2011, a été remboursé en 2018 avec une performance de 8,98 % hors avantage fiscal et de 30,98 % avantage fiscal de 22 % inclus.

Vatel Capital a procédé la même année, au remboursement de deux FCPI commercialisés en 2012. Les fonds Dividendes Plus I (ISF) et Dividendes Plus R (IR) ont eux aussi enregistré des performances positives hors avantages fiscaux respectivement de 21,31% et 3,98%.

En intégrant la réduction d'impôt sur la fortune équivalente à 50% du montant investi et l'exonération d'impôt sur les plus-values (hors prélèvements sociaux), le FCPI Dividendes Plus I affiche une performance de 71,31%. Le FCPI Dividendes Plus R présente quant à lui une performance de 21,98% avec une réduction d'impôt sur le revenu équivalente à 18% du montant investi et une exonération d'impôt sur les plus-values (hors prélèvements sociaux).

Vatel Capital a également procédé à la fin du 1er semestre 2019 au remboursement intégral du FCPI Dividendes Plus 2. Commercialisé en 2013, ce fonds a rendu à ses souscripteurs une performance proche du nominal avec une valeur liquidative finale de 97,28 euros hors avantage fiscal. En intégrant la réduction d'impôt sur la fortune équivalente à 50% du montant investi et l'exonération d'impôt sur les plus-values (hors prélèvements sociaux), le FCPI Dividendes Plus 2 affiche un taux de rendement annuel de 11,5% et de 2,86% avec une réduction d'impôt sur le revenu égale à 18% du montant investi et une exonération d'impôt sur les plus-values (hors prélèvements sociaux).

### Une offre diversifiée

Fort de son expertise en matière de financement des PME et de solutions d'investissements depuis plus de 10 ans, Vatel Capital a lancé une nouvelle offre IR en 2020 :

- **Le FCPI Dividendes Plus 8**, qui applique les mêmes critères d'investissement que **Dividendes Plus 3**. Ouvert à la souscription jusqu'au 31 décembre 2020, il ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 25% en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage de 6 ans maximum, soit au plus tard le 31 décembre 2026. Et cela **dans la limite d'un montant souscrit de 12 000 euros pour un célibataire et de 24 000 euros pour un couple**.
- **Le FIP Corse Kallisté Capital 13** dont l'objet est d'investir à hauteur de 100 % dans une quinzaine de PME familiales corses, principalement dans le cadre d'opérations de capital développement et de transmission, pour des tickets unitaires compris entre 0,5 et 2,5 M€. Vatel Capital porte une attention spécifique à quelques secteurs particulièrement dynamiques en Corse : santé/dépendance, énergies renouvelables, tourisme, services aux entreprises, et agroalimentaire. **Au total, depuis 2008, les FIP corses gérés par Vatel Capital ont investi dans près de 80 PME corses.**
- **Le FIP outre-mer Mascarin Capital 3** qui s'appuie sur un vaste réseau de **plus de 30.000 TPE et PME basées dans les DOM**, et l'expertise sectorielle de Vatel Capital pour financer des projets de développement dans les secteurs de l'agroalimentaire, le tourisme, les énergies renouvelables et les services aux entreprises.

Dans le cas des FIP, leur souscription donne lieu à une réduction d'impôt sur le revenu équivalent à 30 % de l'investissement en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage de 7 ans minimum et pouvant atteindre 9 ans sur décision de la société de gestion. La limite de réduction d'impôt potentielle maximum est de 3 600 euros pour un célibataire et de 7 200 euros pour un couple.

#### **A propos de Vatel Capital**

Société de gestion indépendante et entrepreneuriale agréée par l'AMF, Vatel Capital est spécialisée dans l'accompagnement des PME françaises de croissance cotées et non cotées. Avec plus de 450 M€ d'actifs sous gestion, elle s'appuie sur une équipe de gérants travaillant ensemble depuis plus de dix ans. Elle investit dans des entreprises de nombreux secteurs, notamment ceux de la santé, des énergies renouvelables, des services aux entreprises et d'Internet et propose également une offre financière sur les actifs tangibles tels que la forêt, les terres agricoles et les énergies renouvelables.

Vatel Capital a été lauréat en 2011 des Tremplins Morningstar de la société de gestion de portefeuille la plus dynamique, dans la catégorie « non coté ». En 2015 et 2018, le FCP Vatel Flexible a obtenu le Lipper Fund Award. En janvier 2016 et 2017, Vatel Capital est noté 4 étoiles par Gestion de Fortune pour sa qualité de service.

En janvier 2020, Vatel Capital obtient la 2ème place dans la catégorie Capital Investissement du palmarès de la revue Gestion de Fortune. En mars 2020, Vatel Capital est élue 2ème société préférée des CGPI dans la catégorie "Capital Investissement" du journal Investissements Conseils.

Pour plus d'informations : [www.vatelcapital.com](http://www.vatelcapital.com)

#### **Contact Vatel Capital :**

24 rue de Clichy, 75009 Paris

T +33 1 40 15 61 77

[contact@vatelcapital.com](mailto:contact@vatelcapital.com)

#### **Contact Presse :**

##### **Ulysse Communication**

Charles Courbet

+33 (0)6 28 93 03 06

[ccourbet@ulyse-communication.com](mailto:ccourbet@ulyse-communication.com)

Fabio Marquetty

T. +33 (0)1 81 70 96 32 | M. +33 (0)6 28 45 40 97

[fmarquetty@ulyse-communication.com](mailto:fmarquetty@ulyse-communication.com)